

Le respect des engagements RSE

Etude auprès des Français

Condamner une entreprise pour non-respect de ses engagements RSE : 2/3 des Français ignorent que c'est possible

Aujourd'hui, **67% des Français ignorent que les entreprises peuvent être condamnées pour non-respect de leurs engagements volontaires en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises** (72% parmi les CSP- et notamment les ouvriers 82%). 1/3 des sondés déclare être au courant de ces dispositions, pourtant largement méconnues du public puisque liées à une articulation réglementaire complexe, ce qui semble relever d'un a priori de leur part (32%).

Pour un respect de leurs engagements : mieux vaut valoriser l'engagement des entreprises plutôt que sévir

Les Français sont partisans d'un accompagnement plus solide. Pour s'assurer que les entreprises françaises contribuent comme il se doit aux enjeux de RSE dans le monde, il faut selon eux les encourager **par des mécanismes d'incitation et de valorisation de leurs engagements volontaires** (51%). Cette réponse montre que les Français aiment plutôt leurs entreprises et les soutiennent. Solution la plus plébiscitée, elle a principalement la faveur des populations les plus averties en matière d'enjeux RSE à l'instar des plus jeunes (65% des 18-24 ans) et des plus diplômés (57% des Français ayant au moins une licence) ou des plus vulnérables au regard de la loi comme les indépendants (62%).

A l'inverse, **imposer aux entreprises françaises de nouvelles exigences et sanctions juridiques notamment à l'international n'est approuvé que par un Français sur quatre** (27%). Condamner les entreprises françaises pour des actes qui leurs sont reprochés en dehors des frontières hexagonales, ne trouve qu'un écho mesuré auprès des Français.

Visant également à incriminer les entreprises aux engagements RSE mal appliqués plutôt que de les éduquer, **le soutien aux ONGs et autres associations qui dénoncent les mauvaises pratiques n'est une solution prioritaire que pour 1 Français sur 5** (21%). Cette dernière solution est citée par 23% des 18-24 ans qui la préfèrent largement aux sanctions juridiques (seulement 10%). Comme les plus jeunes, les retraités sont également près d'un quart (23%) à favoriser le soutien aux ONGs, témoignant ainsi d'une plus grande sensibilité au secteur associatif, porteur d'enjeux d'intérêt général et de développement durable. On note en revanche que les seniors encore en âge de travailler (50-64 ans) sont pour leur part plus partisans de sanctions juridiques (36%) devant le soutien aux ONGs (22%).

Garantir une juste concurrence en imposant aux entreprises important en Europe une réciprocité en matière de RSE

Si les entreprises françaises ont vocation à devenir plus vertueuses dans leurs engagements RSE, elles font néanmoins preuve d'une certaine avance en la matière car soumises aux normes européennes. Or, avec des importations venant de toutes parts du globe, les entreprises françaises se trouvent parfois face à une concurrence attractive, aux prix cassés, qui n'applique pas les fondements RSE. **90% des Français estiment que les entreprises non-européennes doivent, pour importer leurs produits et services en Europe, répondre aux mêmes obligations en matière de RSE que les entreprises européennes.** Ainsi, alors que pour les entreprises nationales les Français jugent l'accompagnement plus efficace que la réglementation, ils sont pour imposer un cadre plus strict aux entreprises non-européennes.